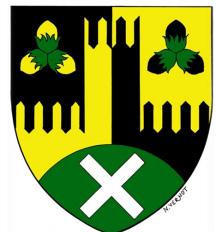


Le p'tit placéen



Bulletin municipal n°42 - Édition Printemps 2021

Chères Placéennes et chers Placéens,

La crise sanitaire qui nous touche depuis un peu plus d'un an n'est pas encore terminée, même si de réels espoirs de retrouver une vie normale se font jour. Le respect des gestes barrières et la vaccination nous permettent d'entrevoir le bout du tunnel pour cet été, espérons-le! Je sais que la plupart des personnes de plus de 75 ans de Placey s'est fait vacciner dès que cela fut possible, et j'en suis très heureux.

Dès que la situation sanitaire le permettra et que les autorités nous l'autoriseront, nous redémarrerons les activités qui rythmaient la vie de notre commune sous une forme qui reste à déterminer.

ÉDITO

Les travaux de réhabilitation et d'aménagement de notre terrain multi-activités vont débuter prochainement. Une commission, issue du conseil municipal, a travaillé sur ce projet durant plusieurs mois, consulté plusieurs entreprises et proposé un choix, arrêté en conseil municipal. Plusieurs subventions nous permettront de réaliser ce projet ambitieux cette année.

Avec l'arrivée du printemps, des beaux jours et l'espoir d'une sortie de crise sanitaire, je sais que le plus dur est derrière nous et que les efforts consentis par chacun d'entre nous, ne seront pas vains.

Alors courage, nous tenons le bon bout....

BRÈVES

RAPPEL Horaires «bruit».

Le respect des heures de tonte est essentiel au bien être de chacun et contribue à des relations de voisinage apaisées. Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30 ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Dégâts. Le vent a récemment couché, entre autres,

le panneau de la Motte-Féodale. Sur demande de leur assurance, les particuliers peuvent se rendre en Mairie pour demander une attestation de dégât lié à une cause naturelle.

Horaires éclairage public. En cette période de couvre feu, l'extinction de l'éclairage a été avancée à 21h.

Élections. Initialement prévues en Mars 2021, les élections régionales et départe-

mentales sont reportées aux 13 et 20 juin 2021 en raison de la COVID19. Pour toute inscription RDV dans votre Mairie avant le 7 mai.

Stationnement. Il est rappelé que le stationnement des véhicules doit se faire sur les places prévues à cet effet et non sur les trottoirs.

Remerciements. Nous remercions Franck Kopp pour être à nouveau intervenu sur la chapelle.

SOLUTION & GAGNANT

Merci à tous les participants au jeu du P'tit Placéen n°41 et Félicitations à notre grand gagnant :

Mr Claude FAIVRE

© Remerciements à Mr PER-RUCHE Claude pour l'édition du mot-croisé



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
P	L	A	C	E	E	N	N	S		D	
O	A		O	V	N	I		L	A	B	O
M	G		M	I		E	M	U	L	E	S
M	O	T	T	E	F	E	O	D	A	L	E
E	N		O	R			N	E	E	L	E
A		S	I	S		E	O	R		I	S
U	L	Y	S		E	T	C		A	G	
O	L	E	U	M			L	E	G	E	R
F	I	L	S		U		E	C	A	T	
A	R	A		S	L	A	S	H		A	T
D	E	B	U	T	E	R		E	O	N	
E	T	E	T	E	E	S		C	O	T	E

DOSSIER

Aménagement des entrées du Village

Les travaux importants entrepris à l'automne 2011 afin de sécuriser la traversée du village n'avaient alors pas concerné les entrées du village. Certes, ils ont permis d'aménager un trottoir tout au long de la Grande rue jusqu'au lotissement de Terre Rouge pour la sécurité des piétons, mais force a été de constater des vitesses toujours élevées aux entrées du village. Depuis trois ans, nous avons étudié différentes solutions, discutées avec le service des routes du STA. Nous nous sommes finalement tous entendus autour d'un projet liant la sécurité à l'esthétique. Le rétrécissement sensible, limité par une bordure, ainsi que le prolongement de la voie piétonne jusqu'au croisement avec la départemental RD67 ont permis de mieux matérialiser l'entrée nord du village. Cette vision sera accentuée par des massifs fleuris dans quelques mois, suite aux plantations de différentes essences (exemples ci-dessous).

Ginkgo biloba Blagon

C'est l'arbre aux 40 écus, conifère mâle aux feuilles caduques au port colonnaire compact

1



Abélia Kaléïdoscope

Floraison blanche estivale, le feuillage panaché persistant change de couleur avec les saisons

2



Panicum Frosted Explosion

Ses fleurs ressemblent à un feu d'artifice

3



Panicum virgatum Shenandoah

Se colore de rouge dès juillet. Inflorescences blanches en fin d'été

4



Liatris spicata

Appelé Plume du Kansas. Fleurt en juin et juillet

5



Sambucus Black Tower

Un sureau à feuilles presque noires de forme colonnaire. Floraison rose en ombelles en juin. Mellifère.

6



Viburnum Bodnant-tense

Floraison hivernale de nov. à mars, fleurs odorantes. Intéressant aussi pour la couleur de son feuillage au printemps et à l'automne

**1**

Cotinus Grace

Feuilles bronze pourpré et floraison rouge rosé sous forme d'une perruque qui donne son nom à l'arbuste : Arbre à per-ruques

**3**

Campsis

Bignone ou Jasmin de Virginie. Floraison août sept.

**2**

Robinia pseudo acacia 'Twisty Baby'

Acacia nain aux branches tortueuses, feuillage frisé

**4****5**

Malus do-mestica Ballerina Red Sensation

Pommier co-lonnaire.

Delphinium belladonna Atlantis

Bleu incomparable, floraison en juin et remonte jusqu'en sept.

**6**

L'entrée sud-ouest en provenance de Lavernay a également subit des transformations de part et d'autre de la route, à hauteur du panneau d'agglomération ([exemples ci-dessus](#)). Un panneau émaillé sur support métallique représentant le blason de Placey viendra compléter l'aménagement à chaque entrée.

Le budget consacré à ces aménagements se concentre sur deux chapitres : la partie travaux publics qui correspond à un investissement de 58 248 € et la partie plantation comprenant les arbustes, végétaux, poteaux de bois, grille métallique... qui représente une dépense de fonctionnement de 1 160 €.

D'autres aménagements sont en cours d'étude dans le centre-bourg qui se verra affecté d'une zone 30 prenant au carrefour d'intersection des deux départementales jusqu'au carrefour de la rue du cimetière et du chemin des combes et couvrant ainsi tout le centre ancien de la commune. Un ralentisseur de type « coussin berlinois » sera implanté en bas de la Rue du Centre, à l'entrée de la Place de la Gourlotte. L'investissement pourra être réalisé suite aux demandes de subvention en cours.

ZONE**30**

Alessyole 16 janvier 2021,
de Marine Pattey et
Alexandre Chopard**Léo**le 16 janvier 2021,
de Anne-Sophie Cre-
vot et Fabrice Guibert**Augustin**le 21 février 2021,
de Bénédicte Fabritius
et Xavier Roussel

La distillation des fruits

L'année 2020 fut une année exceptionnelle par la quantité et la qualité des fruits à noyaux de nos vergers, cerises, prunes jaunes (cocos comme on les nomme ici), mirabelles et quetsches.

La distillation est une façon de transformer ces fruits en eau de vie. Il existe encore quelques distillateurs à Placey et, cette année, ils se sont réveillés. La recette est simple : remplir un tonneau (le plastique a remplacé le bois) de fruits cueillis ou ramassés bien mûrs, remuer et laisser faire la nature. La fermentation se fait, ça monte, mousse, pique le nez puis ça se calme. Le temps est venu de fermer le tonneau.

L'hiver arrive, il faut faire la déclaration de distillation aux

douanes. Celle-ci va préciser la quantité exacte de « moût » (fruits fermentés) à distiller, comme elle précisera après l'opération la quantité exacte d'alcool obtenu. Aujourd'hui, chaque litre d'alcool sorti de l'alambic est soumis à une taxe. Les « rats de cave » (contrôleurs surveillant les distillateurs) comme on les appelait autrefois, veillent....

La distillation s'effectue à l'alambic public de Recologne. Le moût est versé dans l'alambic,



le chapiteau (couvercle de l'alambic) est fermé, le tuyau reliant la chaudière et le refroidisseur est mis en place, le serpentin, là où l'alcool va se condenser, est vérifié. Il suffit de chauffer le moût avec du bois bien choisi. Après un certain temps, la « goutte » commence à couler goutte à goutte à la sortie du serpentin, jusqu'à devenir un filet qui « perle » dans le récipient qui le reçoit, signe de la présence plus ou moins importante d'alcool.

On laisse couler, en vérifiant de temps en temps le degré d'alcool avec un alcoomètre. La patience est de rigueur, il faut laisser couler. Le savoir-faire faisant, l'opération est enfin arrêtée et l'alambic vidé.

Vient le moment de la « repasse », opération qui va concentrer et donner l'alcool définitif. L'alcool obtenu précédemment versé dans l'alambic est chauffé. Un alcool limpide, cristallin, parfumé, sans « goût d'alambic » doit en sortir, c'est le moment le plus délicat.

La distillation terminée, l'alcool est souvent trop fort, 60° voire plus. Il faut le « ramener ». Il est ainsi dilué avec de l'eau distillée pour obtenir une goutte entre 50 et 52°.

Il ne reste plus qu'à consommer, avec modération, cette eau de vie parfumée aux fruits de nos vergers.

"La Fontaine"

L'association a malheureusement mis ses activités en pause pendant la période « COVID ».
Un petit coucou au printemps ?

Le p'tit placéen—imprimé par la commune—**Responsable de la publication:** Frédéric REIGNY

Comité de Rédaction: Coralie TARTARIN, Roland DROUHARD, Dominique GENDREAU, Sylvain PERRUCHE

Info utiles Mairie: mairie.placey@wanadoo.fr—03.81.58.14.28—www.placey.co

SOS Médecin: 3966 / **Urgences:** 112 / **SAMU:** 15 / **Pompiers:** 18 / **Gendarmerie:** 17